



NICOLE BRICQ
MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE
L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE
LA FORET, CHARGE DE L'AGROALIMENTAIRE

Communiqué de presse

www.commerce-exterieur.gouv.fr

Communiqué de presse

www.agriculture.gouv.fr

Paris, le 24 juillet 2013

Faire gagner l'agroalimentaire français à l'export

Nicole BRICQ et Guillaume GAROT reçoivent le rapport du Comité Asie : 35 propositions concrètes pour l'exportation et l'emploi

Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur, et Guillaume GAROT, ministre délégué chargé de l'Agroalimentaire ont reçu aujourd'hui des mains de Michel NALET¹, président, le rapport du Comité stratégique agroalimentaire Asie.

Ce Comité - composé de chefs d'entreprises, d'organisations professionnelles, d'opérateurs et des pouvoirs publics - a été installé le 14 janvier 2013 avec pour mission d'identifier les freins à l'export et d'œuvrer à leur disparition, afin de renforcer la part de marché des entreprises agroalimentaires françaises en Asie². L'enjeu est de taille lorsque l'on sait que la demande mondiale dans le secteur agroalimentaire pourrait croître de 25% à l'horizon 2022 et que la Chine devrait voir ses importations augmenter de 10% par an.

Ce rapport propose 35 mesures concrètes d'amélioration du dispositif de soutien à l'international des entreprises, notamment les PME et Entreprises de Taille Intermédiaire agroalimentaires. Elles engagent tant les professionnels que l'Etat dans une dynamique à l'export, en complément du contrat de filière signé le 19 juin dernier qui ambitionne d'augmenter de 2 Milliards d'euros les exportations agroalimentaires françaises vers l'Asie du nord à horizon 2017. Nombre d'entre elles rejoignent également les conclusions du dernier Comité Interministériel de Modernisation de l'Action Publique (CIMAP).

Le Comité a structuré sa réflexion autour de 4 thèmes : « barrières tarifaires et non tarifaires », « promotion de l'offre française », « soutien aux exportateurs » et « logistique », et défini des axes précis d'amélioration en lien avec les besoins réels.

Parmi les propositions formulées et soutenues par les ministres :

- Renforcement, à l'automne, des moyens humains dédiés aux questions sanitaires et phytosanitaires au service économique régional de Pékin ;
- Mise en place de formations aux exigences sanitaires et phytosanitaires à l'export sur la zone Asie et diffusion de « kits » export ;
- Soutien aux initiatives de mutualisation des entreprises : mise en commun des outils de veille réglementaire, partage de V.I.E ;
- Mise à disposition d'une plateforme dématérialisée « Exp@don2 » pour simplifier les démarches des exportateurs en matière d'agrément export et de certification ;
- Création d'une bannière commune, *France International* pour renforcer l'image de la France à l'étranger ;
- Mise en place d'ici la fin d'année d'un portail internet dédié à l'internationalisation des entreprises – conformément aux conclusions du CIMAP - regroupant toutes les informations utiles aux entreprises agroalimentaires exportant sur la zone ;

¹ Michel Nalet est directeur général de la communication et des relations extérieures du groupe Lactalis et président de la commission développement des exportations de l'ANIA

² Notamment : Chine, Hong Kong, Taiwan, Japon, Corée du Sud, Singapour

- Mise en place d'une « task force » et conduite d'un projet pilote de mise en avant de l'offre française dans les chaînes Carrefour et Auchan en Chine, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire des relations franco-chinoises...

Pour Michel NALET « *Le comité Asie a permis de faire travailler ensemble et de manière transversale tous les acteurs publics et privés de la filière avec un seul objectif : faire progresser les entreprises françaises à l'international. Il faut que cette dynamique se poursuive* ».

Pour Nicole BRICQ et Guillaume GAROT « *Les entreprises agroalimentaires françaises ont un potentiel considérable à l'export et nous devons mettre tous les moyens en œuvre pour les aider et les accompagner dans la conquête de marchés internationaux. Les propositions du Comité Asie, parce qu'elles partent directement des acteurs économiques concernées vont nous aider à progresser. Et lorsque l'on sait qu'1 milliard à l'export c'est 10 000 emplois en France, il n'y a pas de temps à perdre !* ».

Contacts presse :

Cabinet de Nicole BRICQ : 01 53 18 46 89

Cabinet de Guillaume GAROT : 01 49 55 58 40